

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 27 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le 27 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffieu, légalement convoqué en date du 19 juillet 2018 s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric PILLARD, Maire.

Présents : Éric PILLARD, Yves JAY, Arlette MARCELLAT, Corinne GONGUET, Madeleine MIDOL, Pierre BROUSSART, Alphonse GROBON, Marie-Dominique VIDAL lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés : Chantal FAUTH donnant pouvoir à Arlette MARCELLAT
Martine Varenne donnant pouvoir à Madeleine MIDOL
Christian SCALI donnant pouvoir à Marie-Dominique VIDAL

Secrétaire de Séance : Marie-Dominique VIDAL

ORDRE DU JOUR

- 1 : Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 18 juin 2018 et du 29 juin 2018
- 2 : Noms des rues de la commune
- 3 : Déclaration de chantier forestier : désignation d'un référent
- 4 : Départ de l'employé communal, modification éventuelle du tableau des emplois permanents
- 5 : Frais de déplacement d'un élu
- 6 : Questions diverses

ooOoo

1 / Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 18 juin 2018 et du 29 juin

Remplacer l'an 2016 et le 18 avril par l'an 2018 et le 18 juin. Le rappel des articles 4 et 7 ne constitue pas la remarque faite par Yves JAY. Approbation de ce compte-rendu sauf Alphonse GROBON.

Quant au compte-rendu du 29 juin, il est approuvé à l'unanimité. Le départ de Christian SCALI a été noté à 19h28 et non à 20h.

2/Noms des rues de la commune

Les deux entreprises qui se sont chargées de la modification des rues ont déposé le bilan. Suite à ce dépôt, le conseil doit prendre une délibération pour valider le travail effectué et pouvoir ainsi l'envoyer aux organismes concernés. Unanimité pour cette prise de délibération.

3/Déclaration de chantier forestier : désignation d'un référent

Il y a maintenant obligation à déclarer tout chantier forestier. Cela permet de surveiller le chantier et de vérifier que les lieux sont corrects à la fin de celui-ci (pas de détérioration de la route d'accès, nettoyage des abords). La commune doit prendre un arrêté pour cela. Unanimité pour cette prise d'arrêté.

Alphonse GROBON se propose pour être référent. Yves Jay fera des photocopies de toutes les parcelles forestières et les lui donnera pour faciliter le travail.

4/Départ de l'employé communal, modification éventuelle du tableau des emplois permanents

Reprend-t-on un employé communal ? Si pas d'employé, les élus ont à vérifier le travail des entreprises. Eric PILLARD est pour prendre quelqu'un à temps plein. Martine VARENNE envisagerait un travail à mi-temps. Pierre BROUSSART propose aussi un mi-temps en déchargeant l'employé de tout ce qui est eau et assainissement. Après discussion, il est décidé d'opter pour un temps plein. Abstention de Martine VARENNE et Chantal FAUTH. Madeleine MIDOL se charge de l'appel à candidature.

5/Frais de déplacement d'un élu

Pierre BROUSSART demande le remboursement de ses frais de déplacement. Il doit fournir les justificatifs de ses frais ainsi que la photocopie de sa carte grise. Un barème est établi et il sera remboursé sur cette base. Une délibération est à prendre pour le faire. Unanimité pour cette délibération.

6/Questions diverses

- a- Rencontre de Pierre BROUSSART avec monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ au sujet du chemin à refaire à la Buissière. Éric Pillard précise qu'il s'agit de s'entendre clairement sur les limites. Un accord doit être signé entre la mairie, monsieur BAS et monsieur RODRIGUEZ afin qu'il n'y ait pas de contestation ultérieure possible. P.BROUSSART retournera le voir pour obtenir son accord pour une signature.
- b- Une rencontre a eu lieu hier à la mairie avec les maires du Haut-VALROMEY. Qu'en est-il du futur rapprochement de la commune de Ruffieu ? Avec le bas ou avec le haut ? Prochain conseil à ce sujet le vendredi 3 août.
- c- Suite à des questions d'Arlette MARCELLAT : une borne à incendie a été réparée et changée afin que les gens puissent venir prendre de l'eau comme auparavant. La défense de stationner sur la route de Tré Le bourg a été mise pour sécuriser l'accès au poney club. Si des gens ont des idées à proposer à la commune, leurs suggestions peuvent être mises directement dans la boîte aux lettres de la mairie.
- d- Yves JAY expose le programme de la journée du 11 novembre qui est le centième anniversaire de la fin de la guerre de 14-18.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

